



Association SCOPE
325 rue Robert Amy
49400 Saumur
Tel : 02.41.50.14.28

PROJET ASSOCIATIF FAMILLE

« Soutien et Accompagnement à la Parentalité »



ESPACE RESSOURCES PARENTALITÉ

SOMMAIRE

Préambule	1
Les origines du projet	2
➤ Historique de l'association	3
➤ Historique des actions à destination des familles et des habitants	4
➤ Les engagements de l'association - Les axes d'intervention dans le cadre du soutien à la parentalité	5
➤ Constats et diagnostics	8
Le projet associatif famille	10
➤ Les objectifs généraux et opérationnels	11
➤ Les objectifs d'actions	12
➤ Les moyens humains et matériels	13
➤ Evaluation du projet	15
Annexes	16

PREAMBULE

Depuis sa création en 1990, l'association SCOPE développe trois axes de travail dans le cadre de son projet associatif :

- Développer le lien social
- Prévenir de la délinquance
- **Soutenir et accompagner à la parentalité**

Puis depuis 2020 elle a à cœur de développer trois autres axes complémentaires qui sont :

- Favoriser l'inclusion sociale par l'activité physique pour tous
- Sensibiliser à l'éco-citoyenneté et au développement durable
- Initier aux pratiques numériques

C'est dans le cadre du soutien et de l'accompagnement à la parentalité que le projet associatif famille s'inscrit, sans pour autant être à la marge des autres axes de travail, puisque ceux-ci sont étroitement liés dans le cadre des différentes actions menées auprès des publics jeune et adulte.

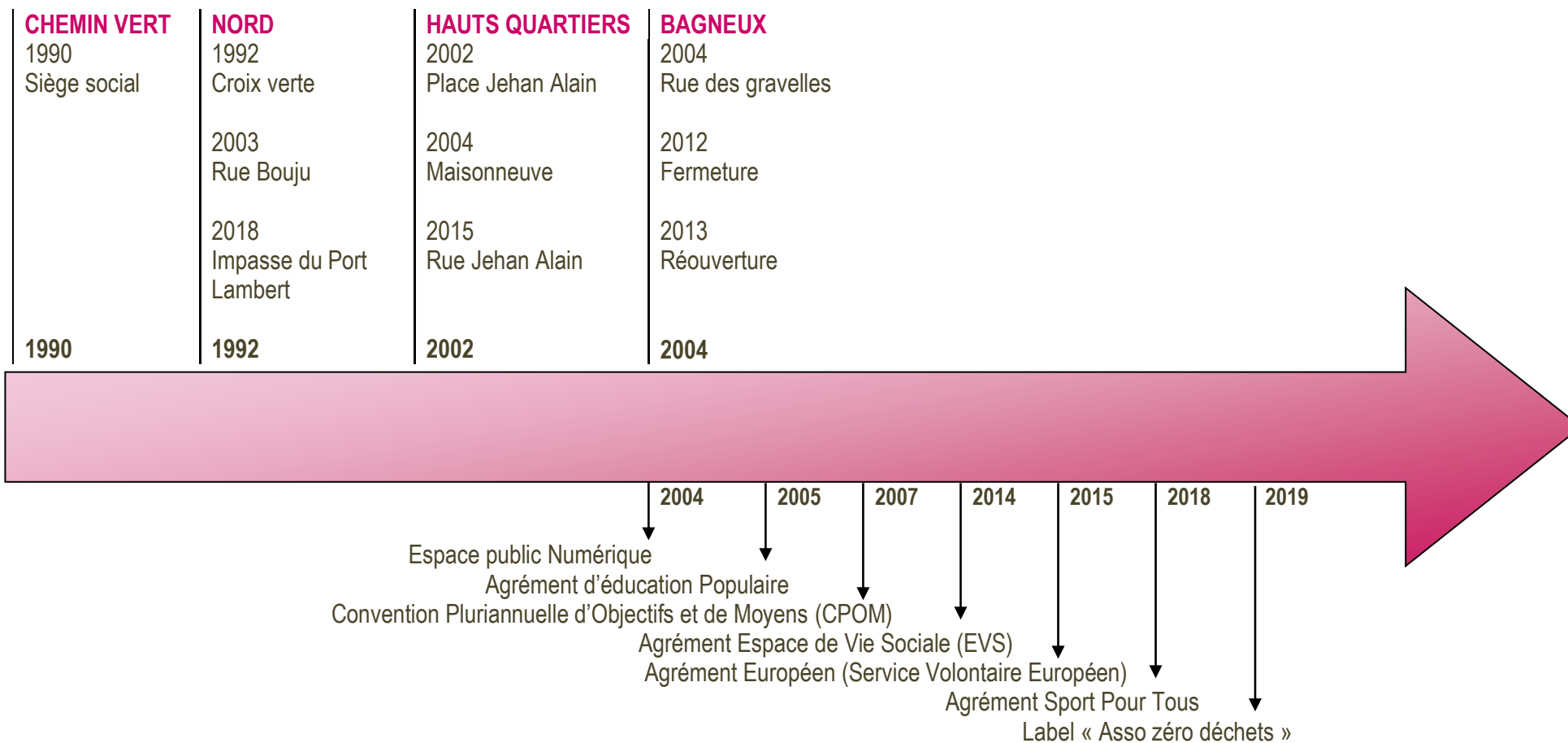
Depuis 2014, date d'obtention du premier agrément « Espace de Vie Sociale », l'association a à cœur de développer cet axe, dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des habitants et adhérents de l'association et répondre aux constats et problématiques repérées par la mise en place de moyens et d'actions.

LES ORIGINES DU PROJET

« Soutien et Accompagnement à la Parentalité »

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

4 structures d'accueil et d'intervention sociales réparties sur les quartiers prioritaires et quartiers de veille de la ville:



HISTORIQUE DES ACTIONS A DESTINATION DES FAMILLES ET DES HABITANTS

ACTIONS FAMILLES ET HABITANTS	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Vacances individuelles																							
Sorties en familles accompagnées																							
Guinguettes / bals / fêtes de quartier																							
Séjours collectifs Vacances																							
Saveurs du monde																							
Loto et concours de belotte																							
Spectacle de fin d'année																							
Carnaval du Chemin vert																							
Le Local Hanté																							
Scoope Land																							
Femme de sport																							
Mercredi Familles																							
Mini séjours culturels et historiques en famille																							
SCOPE Event																							
Galettes des rois																							
CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)																							
Accompagnements aux démarches individuelles																							
Parents Solo																							
Café des parents et parenthèses familles																							

(Annexe 1 : Description des actions)

2016 : Officialisation du poste d'animatrice Référente Famille

2017 : Rédaction de la fiche mission Référente Famille (Annexe 2)

LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION – Les axes d'intervention dans le cadre du soutien à la parentalité

TEXTES EXTRAITS DU DOCUMENTS CADRE – AXES D'INTERVENTION:

L'association s'engage à mettre en œuvre, à son initiative et sous sa responsabilité, en cohérence avec les orientations ci-après des politiques publiques municipales, le programme d'actions suivant :

Dans les domaines de l'enfance, de l'éducation, de la citoyenneté et de la jeunesse :

- Etre une association et un lieu ouvert à tous, sans discrimination, dans une logique d'équité des participations financières demandées à ses adhérents, permettant l'accès du plus grand nombre à ses activités et animations.
- Être un lieu ouvert sur l'extérieur
- Être complémentaire de la famille, de l'école, des associations, des institutions et des services de la ville de Saumur.
- Assurer une mission de relais d'information auprès des jeunes et des familles sur le rôle et les missions des différents services de la ville ou des autres institutions ou partenaires en lien avec la jeunesse.
- Développer les relations intergénérationnelles au travers d'échanges de savoirs réciproques entre jeunes et adultes.
- Être un lieu de socialisation, d'éducation à la citoyenneté, avec des adultes référents dans un cadre structurant.

Dans le domaine de la famille et du soutien à la parentalité :

- Densifier le lien social et familial par l'animation et la participation des habitants jeunes et adultes
- Favoriser les souvenirs communs dans la famille et entre les familles
- Apporter un soutien aux familles dans le cadre de la parentalité.

Dans le domaine du sport (Santé, bien-être...)

- Assurer une action de prévention en matière de santé, de bien-être et de socialisation par la pratique d'activités physique et sportives dans le cadre des activités qu'elle organise.

Dans le domaine de l'intérêt général

- Assurer l'accueil permanent des jeunes et de leurs familles
- Jouer un rôle de « médiation », de « passerelle » et d'accompagnement afin d'inciter les enfants et les familles les plus en difficultés à fréquenter les structures de droits communs, dans l'objectif de progression éducative, de mixité des populations et des habitants des différents quartiers.
- Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans les quartiers et dans la ville.
- Être un lieu convivial de rencontre, d'échange, d'écoute, identifié par les jeunes et leur famille.

TEXTES EXTRAITS DE LA CHARTE DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION ENTRE, LA VILLE DE SAUMUR, LA MJC, L'ASSOCIATION SCOPE ET LA CAF DE MAINE ET LOIRE :

Dans une démarche d'accompagnement à la parentalité, l'association soutient les parents dans leur rôle éducatif. Cette charte est une volonté commune de s'associer et de contractualiser, afin de dessiner les contours d'un véritable partenariat dont la finalité est de répondre aux besoins des habitants avec leur participation.

Chapitre 1 – Animation de la vie sociale – des valeurs partagées

L'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité, tels les centres sociaux et espaces de vie sociale. Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.
- La prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité constituent un élément de leur plus-value. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelles, collectives et sociales de tout être humain, besoin d'épanouissement personnel, d'appartenance et besoins d'accomplissement.

Des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre :

- Le respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité
- La solidarité
- La participation et le partenariat

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale interviennent par nature avec les habitants pour élaborer avec eux des réponses aux attentes et aux besoins des associations locales, des familles et des individus sur l'accès aux loisirs, à la santé, à l'emploi, à la culture, à la citoyenneté, aux sports, etc.

Chapitre 2 : fondements et missions de l'animation de la vie sociale

- Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers habitants, des familles et des groupes ou des associations.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.
- Renforcer des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage

Les caractéristiques de la population sur les quartiers d'intervention de l'association (données CAF 2016):

Caractéristiques	Hauts-Quartiers Clos Coutard	Chemin-vert Clos Bonnet	Gare - Croix Verte St Lambert centre île d'Offard	Bagneux
Nbr de familles allocataires avec enfant(s) de 0 à 25 ans	646	567	823	840
Nbr d'enfants de 0 à 5 ans	161	178	243	215
Nbr d'enfants de 6 à 14 ans	307	245	374	426
Nbr d'enfants de 15 à 17 ans	108	70	115	129
Nombre de familles monoparentale	145	164	158	120
Nombre d'allocataires sous le seuil de bas revenu	400	391	449	240

Les caractéristiques des territoires d'intervention (extraits de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS 2017):

- Une couverture médicale qui ne semble pas satisfaisante et un vieillissement des professionnels de santé
- 7% de la population saumuroise est porteuse de handicap.
- La ville est bien dotée en logements sociaux mais inégalement répartie sur le territoire :
 - Taux de logements : - 36% sur le quartier croix verte, île d'Offard et Millocheau.
 - 54% des logements sur les Hauts-Quartiers – Clos Coutard (QPV)
 - 95% sur le quartier du Chemin-Vert – Clos Bonnet (QPV)
 - 14% à Bagneux
- Une offre de formation peu diversifiée et peu qualifiante.
- Une population qui semble plus éloignée du marché de l'emploi que la population départementale et nationale. Sur l'ensemble des personnes en âge de travailler, 59% des personnes sont occupées, 13% sont actives inoccupées et 28% sont inactives, dont la majorité réside sur le quartier prioritaire de la ville.
- Les emplois précaires sont en augmentation de 2%

Constats croisés entre les partenaires sociaux et l'équipe pédagogique de l'association:

- Un grand nombre de familles issues des quartiers prioritaires de la ville n'a pas les moyens financiers et matériels de faire des activités, des sorties et de partir en vacances en famille. Concernant les vacances, certains dispositifs d'aide au départ existent mais le coût restant à leur charge reste trop élevé pour des familles au quotient familial très bas. Cela va de pair avec le manque de moyens de mobilité, et les difficultés à faire des sorties et activités en famille. Les moments de loisirs familiaux parents/enfants sont, pour certaines familles, inexistantes. Ne sortant pas du quartier, les activités possibles en commun sont difficiles à envisager pour ces familles qui n'ont pas le réflexe de créer des moments familiaux (*prise de repas, jeux en famille...*). Les enfants sont très présents sur le quartier et profitent des structures présentes et des différents espaces extérieurs pour répondre à leurs besoins de loisir et d'occupation.
- Les parents isolés expriment facilement leur envie de partager des moments conviviaux, de rencontrer d'autres parents et leur besoin de se sociabiliser.
- Certaines familles connaissent des difficultés intrafamiliales (*ex : éducation des enfants dans un contexte de quartiers, conflits parents/enfants...*) pour lesquelles elles cherchent des réponses, et sont en demande d'aide éducative. Elles expriment le besoin d'avoir un lieu ressource pour toutes les informations relatives à la famille, un lieu d'écoute et d'information, un lieu de rencontre et d'entraide pour se sentir moins seul.
- Les partenaires sociaux (*assistantes sociales, centre social, éducateurs...*) nous apportent des informations sur différentes situations familiales de jeunes que nous pouvons avoir au quotidien, pour lesquelles les actions et les séjours pourront apporter une aide dans le cadre de difficultés intrafamiliales et pouvant répondre aux besoins suivants :

- rompre avec l'isolement, besoin d'appartenance	- valorisation de soi et développement de la confiance en soi
- besoin d'accomplissement	- besoin de bien-être.
- Depuis quelques années, la présence d'une référente famille au sein de l'association est de plus en plus reconnue par les partenaires, les familles et habitants des quartiers. L'impact de cette reconnaissance s'évalue à différents niveaux :
 - Les parents se sentent plus investis dans la vie associative de leurs enfants et y perçoivent, via la référente famille, une porte d'entrée. Leurs sollicitations pour s'investir dans l'association sont plus fréquentes.
 - Les différentes actions menées auprès des familles et des habitants ont créé un lien de confiance avec la référente famille, ce qui facilite les conversations et l'envie d'exprimer leurs mal-être et besoin d'aide (*besoin d'être écouté et d'être accompagné vers des professionnels adaptés*).
 - Des demandes de renseignements divers et d'aide aux démarches personnelles sont de plus en plus fréquentes et notamment pour des familles dites « nouvelles arrivantes », ne parlant pas ou peu le français et dont les enfants sont adhérents de l'association, sans quoi elles ne sauraient pas vers qui se tourner. (*Les enfants demandent conseil auprès des animateurs et/ou de la référente famille pour aider leurs parents*).

LE PROJET ASSOCIATIF FAMILLE

« Soutien et Accompagnement à la Parentalité »

- 10 -

LES OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS

Etablir un projet d'actions pour tous :

- Accueillir les familles adhérentes et habitants du quartier prioritaire de la ville sans discrimination, jugement ou critère de sélection.
- Être respectueux des convictions personnelles de chacun, et s'interdire toute attache avec un parti, un mouvement politique ou une confession.
- Respecter le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

Soutenir et accompagner la fonction parentale :

- Accueillir, écouter et recenser les besoins et les demandes des familles de façon individuelle ou collective.
- Apporter une aide aux besoins recensés auprès des familles.
- Développer et favoriser l'implication des familles dans la vie associative de leurs enfants afin de rendre le travail éducatif fait auprès des jeunes de l'association légitime auprès des parents en les associant aux actions mises en place par l'association.
- Favoriser les relations parents/enfants en développant le faire ensemble et les souvenirs communs au sein des familles et entre les familles.
- Apporter une aide pour l'amélioration de la vie quotidienne des familles.

Favoriser le développement de projets collectifs et familiaux et développer le lien social:

- Accompagner et encourager les initiatives des familles et des habitants.
- Mobiliser les habitants et les familles autour de projets communs.
- Proposer des temps d'échanges et conviviaux à destination des familles et des habitants.
- Lutter contre l'isolement des familles monoparentales.
- Contribuer à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville et sur les quartiers.

Développer le travail partenarial :

- Être en cohérence avec les besoins et ressources du territoire.
- Être en lien permanent avec les partenaires sociaux et institutionnels des territoires œuvrant en faveur des familles.
- Avoir une connaissance des dispositifs et actions du territoire à destination des familles.

- 11 -

LES OBJECTIFS D' ACTIONS

UN ESPACE

DES SORTIES

DES CAFES DES

DES SEJOURS

DES EVENEMENTS ET

LE PARTENARIAT

RESSOURCES PARENTALITE	FAMILLE	PARENTS	FAMILLE	TEMPS CONVIVIAUX	
<p>Pour qui ? Les familles adhérentes de l'association et habitants du quartier prioritaire.</p> <p>Où ? A la SCOPE des Hauts Quartiers (Annexe 7 : plan du quartier prioritaire)</p> <p>Quand ? Ouvert toute l'année sur les horaires de l'association.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Un lieu d'écoute -Un lieu ressource pour des informations diverses à destination des familles. -Un lieu de relais vers les professionnels adaptés aux besoins exprimés. -Un lieu d'accompagnement aux démarches personnelles et familiales</p>	<p>Pour qui ? -Les familles adhérentes de l'association. -Un groupe de plusieurs familles (8 à 24 personnes).</p> <p>Où ? Les sorties proposées tiennent compte des volontés des familles.</p> <p>Quand ? Le 1^{er} lundi de chaque vacance scolaire, soit 5 fois/an.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Une sortie culturelle et/ou de loisir en famille hors du quartier. -Sortie accompagnée par la référente famille et 1 ou 2 animateurs. -Organisée avec les familles</p>	<p>Pour qui ? -Les familles adhérentes de l'association -Un groupe de plusieurs parents et/ou familles</p> <p>Où ? Au sein des différentes antennes de l'association.</p> <p>Quand ? Les vendredi matin hors vacances scolaires</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Un temps de rencontres, d'échanges et de partage -Animés par la référente famille</p>	<p>Pour qui ? Les familles adhérentes de l'association. -Un groupe de plusieurs familles (4 à 6 familles).</p> <p>Où ? Dans une région choisie par le groupe.</p> <p>Quand ? 1 semaine au mois d'août.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Une semaine de vacances en famille. -Accompagné par la référente famille, une conseillère conjugale et familiale et 2 animateurs. -Un projet collectif vacances organisé avec les familles.</p>	<p>Pour qui ? Les familles adhérentes de l'association et habitantes du quartier prioritaire.</p> <p>Où ? Au sein des locaux de SCOPE ou du quartier prioritaire de la ville.</p> <p>Quand ? 3 fois dans l'année pour les événements et régulièrement dans l'année en fonction des différents projets pour les temps conviviaux.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Des animations ouvertes vers l'extérieure. -Sous forme de fêtes ou animations de quartier. -Qui visent à rassembler les familles et habitants du quartier. -Des temps de rencontre entre parents.</p>	<p>Pour qui ? La référente famille</p> <p>Où ? Sur les territoires d'intervention de l'association (quartier prioritaire et ville de Saumur).</p> <p>Quand ? Toute l'année.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Participation aux réunions du réseau parentalité -Elaboration et participation aux projets à destination des familles dans le cadre de la charte « Animation de la Vie Sociale ». -Un lien permanent et une connaissance des partenaires et des institutions du territoire. -Participation aux projets menés par la CAF sur le territoire à destination des familles.</p>

Annexe 3: Calendrier annuel des actions menées dans le cadre du projet famille

Annexe 4: Liste des partenaires

LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

LES MOYENS HUMAINS :

➤ Une animatrice - référente famille (Annexe 6: Fiche de poste)

Elle travaille à l'année auprès des familles et avec les différents partenaires sociaux et institutionnels du territoire. Celle-ci a pour rôle d'organiser et de coordonner les actions et les séjours à destination des familles.

Elle est relais d'informations entre les différents acteurs (*animateurs, familles, conseillère conjugale et familiale et partenaires*). Elle prend contact avec les familles et garde un lien permanent avec elles.

Elle assure le suivi et l'accompagnement des familles vers d'autres dispositifs de suivi et d'accompagnement.

➤ 2 animateurs

Ces deux animateurs accompagnent la référente famille dans ses missions lors de certaines actions du projet.

Ils ont pour rôle de véhiculer les familles et d'aider à mettre en place des animations visant à développer les liens entre les familles et au sein des familles.

Ils ont une connaissance des différentes actions du projet et sont relais d'informations auprès des familles des autres antennes de l'association.

Ils sont les interlocuteurs des familles et relais vers la référente famille de l'association.

➤ Un groupe de parents constitué en commission d'organisation

Ce groupe est constitué de parents bénévoles et adhérents de l'association.

Il a pour objectif de co-organiser avec la référente famille et l'équipe d'animation les différents événements de l'année.

Il est force de proposition et communique sur l'association et les événements.

Il est ouvert et évolue en fonction des différents projets.

LES MOYENS MATERIELS :

Matériel	Communication	Locomotion	Accueil / Locaux
- Un téléphone portable	- Une ligne téléphonique directe	- Un à trois minibus en fonction des	- Un lieu d'accueil :

<p>-Matériel d'animation (Ballons, crayons, papiers, jeux...)</p> <p>- Une sonorisation</p> <p>- 1 ordinateur</p> <p>- 1 imprimante</p>	<p>(Téléphone portable)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des comptes sur les réseaux sociaux - Des cartes de visites - Une plaquette de communication - Des affiches - Un logo -Un espace sur le site Internet de l'association 	<p>actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> -L'Espace ressources parentalité, au local des Hauts Quartiers -Un espace à l'écart de l'espace jeunesse sur les autres antennes de l'association. - Accès à Internet - Support pour documents de Communication - Malle pédagogique (livres et jeux) - Ameublement adapté à l'accueil (fauteuils, bureau, chaises...) - Un tapis de jeux et coffre à jouet
---	---	----------------	--

EVALUATION DU PROJET

Le projet associatif famille fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif complémentaire au projet global de l'association et inscrit dans le rapport d'activités annuel.

Chaque action sera évaluée de façon à répondre aux critères suivants :

LE BILAN QUANTITATIF:

- Quel a été le nombre de familles bénéficiaires sur l'année et par action ?
- Quelles sont les caractéristiques des familles bénéficiaires ? (nombre d'adultes et d'enfants, nombre de familles monoparentales, nombre de familles au quotient familial inférieur à 600 €, quartiers de résidence ?...)
- Quel a été le nombre d'actions réalisées sur l'année? Et la fréquence par type d'actions ?
- Combien de familles ont été orientées vers les partenaires et professionnels spécialisés ?
- Combien d'actions en partenariat ont été réalisées ?
- Combien de familles ont bénéficié d'un accompagnement individualisé ?

LE BILAN QUALITATIF :

- Les jeunes et adultes ont-ils participé activement à la programmation des activités et à la réalisation ?
- Y a-t-il eu des changements d'attitude des parents par rapport à leurs enfants et vice et versa compte tenu des observations de départ ?
- Quelles ont été les incidences sur le comportement des jeunes ?
- Comment se modifient les relations parent/enfant ?
- Comment sont les relations entre les familles ? Des liens se sont-ils créés entre les familles ?
- Les familles ont-elles été réceptives aux propositions dans le cadre de leur suivi individualisé ?
- Dans quelles conditions les relais vers les professionnels et partenaires spécialisés se sont-ils passés ? (relais accompagné? prise de numéro et prise de contact en autonomie de la part des familles ?...)
- Comment les familles ont-elles été mobilisées dans le cadre des différentes actions ?

ANNEXES

ANNEXE 1 : Descriptions des actions

ACTIONS FAMILLES ET HABITANTS	DESCRIPTIF DES ACTIONS
Vacances individuelles	L'association proposait à 5 familles adhérentes, de partir successivement 1 semaine en vacances en mobil-home à st Brevin-les-Pins en juillet et en août.
Sorties en familles	Appelées initialement « les sorties du dimanche » et proposées en partenariat avec les éducateurs ASEA, 3 fois dans l'année, puis reprise en 2016 sous le nom de « sorties familles » 1 fois par vacances scolaires.
Guinguettes / bals / fêtes de quartier	Ces événements initialement lancés sur le quartier de la croix verte en partenariat avec les éducateurs ASEA ont été reproduits sur les autres quartiers d'intervention de l'association sous différents prétextes: <i>ex : fête des voisins, soirées moules frites, fête de la musique...</i>
Séjours collectifs vacances	Semaines de vacances en famille et en groupe accompagnées et encadrées de 3 animateurs SCOPE et initialement d'un éducateur ASEA, puis d'un travailleur de la régie de quartier et enfin d'une Conseillère Conjugale et Familiale. Depuis 2020, les séjours sont dorénavant accompagnés de deux animateurs SCOPE et de la référente famille formée au soutien et à l'accompagnement à la parentalité.
Saveurs du monde	Événement ouvert à tous, réunissant les différentes communautés du quartier prioritaire autour d'un repas partagé et d'une soirée spectacle. Chaque communauté partageait deux spécialités culinaires et les spectacles musicaux représentaient chaque communauté.
Loto et concours de belote	Ces événements ont été organisés dans le but de financer des projets en collaboration avec des parents bénévoles
Spectacle de fin d'année	Scène ouverte où les jeunes de l'association présentent diverses disciplines artistiques (<i>chants, danses...</i>) à leurs familles et autres visiteurs.
Carnaval du Chemin vert	Participation au carnaval organisé par le comité des fêtes du chemin vert, par la réalisation de chars ou de décors et/ou la mobilisation de familles.
Le Local Hanté	A l'occasion d'halloween les jeunes transformaient le Local des Hauts-Quartiers en maison hantée et étaient acteurs de mises en scènes que les familles et habitants pouvaient venir visiter.
Scoop-Land	Événement à destination des familles et ouvert à tous, durant lequel l'association proposait pendant 3 jours un village de structures gonflables dans le but d'autofinancer des projets de jeunes.
Femme de sport	Séances de sport hebdomadaires à destination des femmes du quartier prioritaire et les mamans des adhérents.
Mercredis Familles	Animations à destination des familles proposées par l'Espace Jacques Percereau et co-animées par les différents acteurs intervenants auprès des familles du territoire.
Mini séjours sur le devoir de mémoire	Séjour familial à caractère culturel, sur la première et seconde guerre mondiale en partenariat avec le service d'art et d'histoire de la ville de Saumur.
SCOPE Event	Semaine événementielle visant à mettre en lumière l'association et promouvoir les activités d'été sur les 4 quartiers

	d'intervention de l'association et à l'échelle de la ville (laser-game, soirée guinguette, tournoi de pétanque et jeux géants).
Galettes des rois	A cette occasion les différentes structures convient les parents à venir partager les galettes que les jeunes ont réalisées et sont également invités à la galette de l'association.
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité piloté par la CAF.
Accompagnements aux démarches individuelles	Sous forme de rendez-vous pendant lesquels la référente famille prend le temps d'aider certaines familles à effectuer des démarches administratives, de scolarité, des prises de rendez-vous, des inscriptions en club sportif, etc. Elle soutien et accompagne également les familles dans une démarche visant à trouver ensemble les ressources internes et externes, nécessaires pour pallier aux problématiques familiales exprimés par celles-ci.
Parents Solo	Groupe de parole créé par la CAF et co-animé avec les 3 référentes famille de la ville de Saumur.
Café des parents	Le vendredi matin hors vacances scolaires, la référentes famille propose un temps de rencontre avec les parents sur les différentes structures de l'association.

ANNEXE 2 : Fiche mission de la référente famille

Mission – Travailler avec les familles qui habitent le quartier sur le soutien et l'accompagnement à la parentalité, pour des actions parents/enfants et en lien avec les partenaires sociaux.

ACTIVITES PRINCIPALES

Coordonner l'ensemble des actions parentalité au sein de l'association

- Trouver les financements nécessaires à la mise en place des actions
- Etablir des constats de territoires en matière de parentalité
- Mettre en place une équipe d'animateurs présents sur chaque antenne de l'association et coordonner cette équipe.
- Etablir un projet pédagogique et un planning prévisionnel annuel des actions familles
- Rédiger les bilans pédagogiques famille
- Rendre compte auprès de la direction des actions parentalité et travailler en accord avec elle.
- Être porte-parole des actions parentalité de l'association auprès des partenaires sociaux et financiers.
- Être garante de la partie financière des actions familles en collaboration avec la comptable de l'association (subventions, facturations, paiements des familles...)

Soutenir et accompagner la parentalité

- Être en contact permanent avec les familles des territoires concernés
- Avoir une écoute individuelle et groupale permettant une meilleure compréhension des familles
- Se rendre disponible pour les familles lorsque celles-ci formulent une demande de soutien
- Mener des entretiens individuels ou familiaux dans le but d'accompagner les familles dans la recherche des ressources internes et externes en réponse à leurs besoins.
- Travailler avec les animateurs relais des autres antennes de l'association.
- Être en contact avec les partenaires ressources du territoire aussi bien dans le domaine du sociale que du sanitaire pour un meilleur accompagnement des familles.

Maintenir et développer le réseau avec les acteurs du quartier et en lien avec la parentalité

- Mise en place d'actions partenariales à destination des familles
 - Travailler conjointement avec les partenaires sociaux de la ville et notamment les autres référentes familles du territoire
 - Accompagner et soutenir les familles lors des actions organisées
 - Porter et co-organiser des projets communs (événements, groupes de paroles, animations...)
 - S'impliquer dans le réseau parentalité piloté par la CAF
- Participer aux réunions biennuelles

- Travailler sur des thématiques communes (comme l'éducation positive)
- Harmoniser le discours commun auprès de l'ensemble des familles au quotidien
- Partager les actions mises en place dans les autres structures

Mettre en place des séjours accompagnés pour les familles

- Travailler avec certains acteurs :
 - les partenaires sociaux
 - les financeurs en lien avec la direction
- En amont des séjours :
 - Rédiger le projet.
 - Faire les demandes de subventions.
 - Faire la déclaration assurance.
 - Proposer aux familles de partir en séjour.
 - Organiser des réunions de travail avec les familles pour l'organisation des séjours (en amont pour l'organisation, sur les propositions des commissions ...)
 - S'entretenir avec les familles en individuel.
 - Mettre en place des commissions composées des familles sur la répartition des activités, les menus et la recherche de gîte.
 - Visiter les gîtes repérés et sélectionner le plus approprié au séjour.
 - Soutenir les familles au départ de manière individuelle dans leur organisation et leurs appréhensions, dans la préparation des enfants ...
- Pendant le séjour :
 - Assurer la responsabilité du séjour
 - Veiller au bon déroulement du séjour et de la mise en place des activités
 - Répartir les tâches et rôles entre les 3 animateurs
 - Travailler sur la parentalité tout au long du séjour : sur la vie quotidienne, donner des clés pour que ça se passe au mieux, donner la parole aux enfants, travailler sur les relations intrafamiliales...
 - Gérer les conflits intra et interfamiliaux.
 - Veiller à la sécurité physique et psychique des familles.
- Après le séjour :
 - Garder contact avec les familles parties en séjour ainsi que les partenaires sociaux qui se chargent des familles.
 - Réaliser des bilans pour prendre en compte les avis des différents acteurs du séjour :
 - avec les familles par le biais d'entretiens individuels
 - avec les enfants par le biais d'un Brainstorming.

- Organiser une restitution sur le séjour auprès des acteurs.
- Rédiger les bilans écrits à destination des financeurs.
- Rencontrer les financeurs pour défendre le projet et leur exposer le bilan.

Mettre en place des actions à destination des familles

- Mettre en place des actions en cohérence avec le projet associatif famille de l'association
- Etablir un planning d'activité annuel (événements, sorties familles, café des parents...)
- Etablir la communication auprès des familles et être en lien permanent avec elles
- Communiquer auprès de l'équipe les informations nécessaires à la réalisation des actions
- Organiser les actions familles (faire un drive d'inscriptions, réservations, paiements et facturation, règlement des familles, logistique...)
- Être garante de la sécurité physique et psychique des familles lors des actions
- Apporter un soutien et un accompagnement aux familles

COMPETENCES CLES

Connaissances	Savoirs faire	Savoirs être
Psychologie de la famille Techniques de l'animation Faire face aux situations des familles La gestion de projet La vie associative Le fonctionnement de l'association Les institutions et leur fonctionnement	Identifier les conflits et les gérer Identifier et agir sur les situations d'urgence Encadrer une équipe d'animateurs Répartir les tâches Organiser des réunions Prendre la parole en public Se charger de la réalisation d'un projet Développer le relationnel avec les partenaires Animer des actions parentalité	Ecoute Empathie Patience Compréhension Tolérance Stabilité Réactivité Imagination Créativité Adaptabilité Agilité Discrétion

Conditions d'exercice

Temps de travail : 80% du temps de travail hors temps de vacances et 20% pendant les vacances scolaires
 Travail principalement au sein de l'espace ressource parentalité et prévois des temps sur les autres antennes de l'association
 Déplacements dans le quartier : chez les partenaires, dans les familles, les institutions...

Evolution possible de la mission :

Extension des actions parentalité

ANNEXE 3 : Liste des partenaires

PARTENAIRES D'ACTIONS	PARTENAIRES SOCIAUX ET INSTITUTIONNELS	PARTENAIRES FINANCIERS
<ul style="list-style-type: none"> -MJC : Maison des Jeunes et de la Culture -Espace Jacques Percereau 		<ul style="list-style-type: none"> -Caisse d'Allocations Familiale -Ville de Saumur
<ul style="list-style-type: none"> -Référentes famille du territoire -Animateurs relais de l'association 	<ul style="list-style-type: none"> - Planning Familial - CPEF : Centre de Planification et d'Education Familiale - Ludothèque et maison de l'enfance - Ville de Saumur - Espace Simone Veille (Espace parentalité) -MDA : Maison des adolescents - Educateurs de prévention de l'ASEA - PRE : Programme de Réussite Educative - A domicile 49 - Association Relais Familiale habitat solidarité -CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille -MDS : Maison Départementale des Solidarités -CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (ASEA, France Horizon et France terre d'Asile) 	<ul style="list-style-type: none"> -CCAS -Etat

ANNEXE 4 : Fiche de poste – Animatrice Référente Famille

Définition du poste:

L'animatrice référente famille de l'association SCOPE (EVS), a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles et des services relevant du champ de la famille et de la parentalité, en cohérence avec le projet social global et familial de l'association.

DESCRIPTION DU POSTE :

Les conditions d'exercices :

- Elle travaille sous l'autorité de la direction et du président dans le cadre d'un contrat en CDI à temps plein.
- Elle travaille en lien étroit avec le directeur de l'association, elle peut être référente d'actions et, par délégation, responsable de projets.
- Membre de l'équipe de salariés, elle travaille en collaboration avec les autres animateurs de l'association et favorise les transversalités avec les autres pôles et actions de l'association.
- Elle sera amenée à travailler dans le cadre de ses missions en partenariat avec les différents partenaires du territoire d'intervention sur des projets spécifiques relevant du champ de la famille et de la parentalité.
- Être tenue au secret professionnel

Les missions :

- Créer, accompagner et garantir des conditions favorables permettant le dialogue avec les familles, l'émergence des besoins et le repérage de problématiques familiales.
- Mettre en œuvre des actions permettant de renforcer les liens sociaux et familiaux et de travailler à la cohésion sociale et à l'insertion des familles dans leur environnement.
- Accompagner, susciter, promouvoir, soutenir, mettre en œuvre, animer des actions collectives ou individuelles à destination des familles.
- Créer du lien entre les familles et les différents partenaires et accompagner les familles dans leurs démarches personnelles et d'autonomisation.
- Créer des outils et une documentation tant pour les professionnels que pour les familles.
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet associatif famille.
- Élaborer le budget et le suivi financier des actions familles. Rechercher et répondre aux appels à projets correspondant aux objectifs d'actions.
- Participation aux réunions partenariales en lien avec le champ de la famille et de la parentalité.

LES COMPETENCES REQUISES :

Les connaissances :

- Connaissance du champ psychologique de la famille, des notions et des enjeux de la parentalité.
- Connaissance des politiques publiques mises en œuvre par les institutions sociales, des institutions partenariales et leur fonctionnement.
- Connaissance et maîtrise de la méthodologie de projet pour identifier les besoins des familles, les analyser et établir des projets en cohérence avec les constats établis.
- Connaissance du territoire d'intervention, des populations concernées, et des partenaires.

Les savoirs faire :

- Être autonome dans l'organisation de son travail et avoir le sens du travail en équipe et en partenariat.
- Avoir des capacités d'initiatives, un sens de la communication, des qualités relationnelles et une capacité d'écoute.
- Aptitudes à l'encadrement, à l'animation et à la gestion d'un groupe.
- Savoir identifier les conflits, les besoins et les difficultés des familles et mettre en œuvre des solutions cohérentes et adaptées.
- Avoir un sens de l'organisation, une capacité rédactionnelle et la maîtrise de l'outil informatique.
- Être force de propositions et faire preuve de créativité.
- Être dans la bienveillance et le non jugement des familles et des personnes rencontrées.

Les savoirs être :

- A l'écoute
- Empathique
- Compréhensive
- Discrète
- Tolérante
- Créative

